

# Définitions utilisées dans le bâtiment et la construction

**Accord à l'amiable :** Un accord à l'amiable est un accord par conciliation, en général pour éviter le recours à une procédure de contentieux. Chacune des deux parties s'en remet à un arbitre choisi en commun afin qu'il rende des conclusions équitables.

**Affleurement :** L'affleurement est l'état de « surface uni » de deux éléments juxtaposés, sans retrait ni saillie, de l'un par rapport à l'autre.

**Agglo :** Le terme agglo est un abrégé d'aggloméré et désigne, soit un panneau de bois reconstitué, soit un bloc de béton.

**Agglo béton (parpaing) :** L'agglo béton, qui pourra avoir différents noms suivant les régions, est un bloc de béton, creux ou plein, servant à la maçonnerie.

**Aggloméré :** Le mot aggloméré désigne un panneau composé de matériaux dérivés du bois, ces fibres sont comprimées et collées entre elles. Il est également appelé panneau de particules.

**Allège :** L'allège désigne la partie du mur située entre le plancher et la baie d'une fenêtre.

**Amiante :** L'amiante est un minéral connu pour sa résistance au feu. Il présente de nombreux autres avantages qui ont conduit à son utilisation massive dans le domaine de l'industrie et du bâtiment.

En France, l'utilisation de l'amiante a été interdite en 1997 à cause de sa très haute toxicité. L'amiante, quand il est inhalé, est la cause de maladies mortelles comme le cancer du poumon ou l'asbestose

**Anglésage :** L'anglésage est un procédé permettant d'habiller un angle, une arête, ou un chant, avec du tissu. Les agrafes ou les clous utilisés pour la fixation du tissu n'apparaissent pas en surface.

**Appareillage :** Un appareillage désigne la position des éléments (pierres, briques, dalles) qui constituent une maçonnerie. Selon les différences de disposition, le dessin de la surface du mur sera différent.

En électricité, un appareillage désigne aussi l'ensemble des appareils de connexion, de commande ou de protection d'une installation électrique. Tels que les boîtes de dérivation, les prises, les interrupteurs, les commutateurs, les contacteurs, les fusibles, les disjoncteurs

**Appartement souplex :** Un appartement souplex a la particularité d'être conçu sur deux niveaux, dont l'un est une cave (rez-de-chaussée plus sous-sol), contrairement au duplex qui a deux étages aussi mais le rez-de-chaussée et le premier étage.

**Araseur :** Un araseur est un outil spécial utilisé en construction. Il permet la découpe de revêtement de sol souple le long des plinthes ou des murs.

**Arrière-linteau :** Un arrière-linteau est un linteau de confortement qui double, en arrière-plan, un linteau de façade.

**Assainissement :** L'assainissement représente l'ensemble des techniques qui permettent de traiter les eaux usées (toilettes, eau de cuisine et de salle de bain). Soit ces eaux sont traitées de manière collective et elles sont évacuées par les égouts, soit elles sont traitées de manière individuelle quand il n'y a pas d'égout, par une fosse septique.

**BA13 :** Type de plaques de plâtre qui servent à faire des cloisons. Le BA13 est couramment utilisé en maçonnerie car la pose est très facile.

**Barbotine :** C'est un mortier de ciment liquide que le carreleur prépare pour réaliser les joints d'un carrelage de sol. Barbotine se dit également d'un coulis de ciment que l'on applique à la brosse afin d'améliorer l'adhérence d'un nouvel enduit sur une maçonnerie ancienne.

**Bardeaux :** Les bardeaux sont des sortes de planchettes en forme de tuile qui servent à couvrir une toiture ou une façade, ils sont notamment utilisés en montagne

**Bâtiment BBC :** Le sigle BBC (Basse Consommation d'énergie ou énergétique) est un label permettant de valider une démarche d'économie d'énergie dans le cadre de projets neufs, de rénovation ou réhabilitation. Cette accréditation BBC s'effectue par l'intermédiaire d'un DPE réalisé par un bureau d'étude ou diagnostiqueur agréé.

**Béton allégé :** Le béton allégé a un poids inférieur au béton classique, lors du mélange pour sa préparation, on remplace les gravillons habituels par des granulés allégés. Ce béton est très résistant et isole bien contre le froid et le bruit.

**Béton armé :** Le béton armé est un matériau composé de barres métalliques posées en quadrillage et de béton coulé par-dessus, il permet une plus grande résistance du béton.

**Béton banché :** Le béton banché est coulé puis généralement vibré entre deux banches de coffrage. Les murs de béton banchés ou bétons armés ont une très grande résistance.

**Béton cellulaire :** Le béton cellulaire est un béton allégé. On a remplacé dans le mélange classique les gravillons par une propulsion gazeuse qui crée des vides.

**Béton ciré :** Type de revêtement en béton, à la surface lissée et recouverte d'une cire spécifique, afin que les micropores du béton soient effacés.

**Béton désactivé :** Le béton désactivé est obtenu par pulvérisation d'un désactivant sur la surface fraîche d'un béton au moment du coulage dans le but de faire apparaître après un rinçage à haute pression, les granulats de couleurs. Il est utilisé pour des applications extérieures le plus souvent, comme pour la construction d'une terrasse ou d'une route.

**Béton fibré :** Le béton frais associé à des fibres, permet d'obtenir un béton fibré. Sa composition diffère des bétons standards de construction. Sa rigidité est permise grâce à l'adjonction de fibres qui peuvent être organiques ou synthétiques.

**Béton hydrofuge :** Le béton hydrofuge est un béton classique, auquel on a rajouté un adjuvant pour lui donner ses propriétés hydrofuges. Il peut être utilisé dans la construction de caves, par exemple, afin d'empêcher la présence d'infiltrations.

**Béton lavé :** Le béton lavé est destiné à des applications extérieures comme une terrasse, une entrée de garage, un chemin ou une route. Sa particularité esthétique provient du fait que les granulats sont apparents parce que l'on élimine la peau superficielle du béton par lavage sous très haute pression. Le béton lavé est une solution durable, naturelle et totalement anti-dérapante.

**Béton léger :** Le béton léger est un type de béton dont le poids est inférieur au béton classique, il possède de très bonnes propriétés d'isolation thermique et phonique

**Béton lissé :** Le béton lissé ou ciré, est un béton qui a reçu un traitement spécial pour que sa surface soit totalement lisse, comme glacée. Ce type de béton est utilisé pour faire des sols

**Béton précontraint :** il est soumis, lors de sa fabrication, à des contraintes permanentes de compression. Ce gain en compression va permettre au béton de résister aux tractions créées par les charges appliquées à l'ouvrage. Le béton, qui est un matériau qui présente une faible résistance à la traction, se trouve ainsi utilisé au mieux de ses possibilités.

**Béton vibré :** il possède une résistance plus importante et est d'une meilleure qualité que le béton classique. Il est obtenu par une technique de vibrations lors du mélange, qui permet d'expulser les bulles d'air présentes.

**Brasure :** c'est une soudure d'un métal réalisée avec un alliage de cuivre, de laiton ou de zinc. La brasure nécessite de posséder un chalumeau dont la flamme dépasse 1 000 °C.

**Calepinage :** Faire un calepinage consiste à réaliser un plan détaillé reproduisant, à une échelle réduite, l'assemblage de différents éléments. Par exemple s'il s'agit de réaliser un carrelage comportant des éléments de différentes couleurs, disposés dans un ordre bien défini, le carreleur se réfère au calepin de l'ouvrage et il aura réalisé un calepinage au préalable.

**Capillarité :** c'est un phénomène physique. Ce phénomène permet à l'eau de monter à l'intérieur des corps poreux. Ainsi, un mur composé de matériaux poreux et situé en milieu humide, pompe l'eau du sol. Exactement comme une éponge aspire les liquides. Ce phénomène de capillarité peut être la cause de nombreux désagréments, tels que la dégradation des murs et leurs enduits et peintures ou l'apparition de mauvaises odeurs et de moisissures.

**CCMI :** Le contrat C.C.M.I (Contrat de Construction de Maison Individuelle) est strictement réglementé par des dispositions d'ordre public destinées à protéger le client maître d'ouvrage. Ce type de contrat s'applique à toute personne qui se charge de la construction

d'une maison (qui ne comporte pas plus de deux maisons destinées au client) d'après un plan qu'il a proposé.

**Céruse** : C'est une peinture ou cire qui possède et confère un aspect floconneux. Il s'agissait autrefois d'un colorant blanc à base de carbonate de plomb. Aujourd'hui, à cause de sa composition à base de plomb, la céruse présente un caractère toxique, elle est notamment responsable de certains cas de saturnisme.

**Chaînage** : Le chaînage sert à rigidifier les murs, c'est une armature métallique

**Chanvre** : Le chanvre est une plante utilisée dans de nombreux domaines, entre autres celui de la construction écologique et l'isolation phonique et thermique.

Ses performances en tant qu'isolant pour la maison écologique sont excellentes et en font un matériau de plus en plus utilisé.

De plus il se renouvelle et pousse très vite, sans engrais et sa culture ne nécessite que peu d'eau.

Le chanvre peut être utilisé pour faire blocs de béton pour les constructions écologiques.

**Chéneau** : c'est un conduit de pierre, de terre cuite, de métal et plus généralement de zinc, servant à collecter les eaux, à la base de la toiture ou des combles, pour en permettre l'évacuation.

**Chevronnière** : c'est la face supérieure d'un mur pignon en pointe quand on parle d'une maçonnerie en rive de toiture. La chevronnière est une feuillure dans laquelle est placé un chevron.

**Cimaise** : c'est une moulure en pierre qui couronne une corniche.

**Claire-voie** : c'est un élément de construction. Elle peut se retrouver sur les façades, les fenêtres, les balustrades ou les baies. Son rôle est de laisser passer le jour et l'air au travers des intervalles.

**Construction hors d'air** : La construction d'un bâtiment est hors d'air une fois que les baies extérieures (pleines ou vitrées) sont posées. À ce stade, on peut commencer à mettre en place les équipements intérieurs et les finitions.

**Construction hors d'eau** : Une construction est dite hors d'eau lorsque les ouvrages de couverture et d'étanchéité du bâtiment sont achevés.

**Contre poussée** : c'est une force réagissant d'un contrefort, d'un arc-boutant ou d'un étau et qui empêche un ouvrage de s'effondrer.

**Corbeau** : c'est une pièce en bois, en pierre ou en métal qui est située sous un balcon ou un tuyau de canalisation. Elle sert à soutenir cet élément.

**Crémone** : c'est un dispositif utilisé pour la fermeture ou l'ouverture d'une fenêtre. En tournant la poignée de celle-ci, la crémonne se déplace en partie haute et basse, verrouillant ou libérant le ou les vantaux.

**Cuvelage** : Un cuvelage consiste à réaliser un enduit sur les parois d'un sous-sol, d'une citerne, d'un réservoir. Cet enduit a pour but de rendre étanche ces parois. Des peintures spéciales et des enduits hydrofuges sont spécialement destinés à la remise en état des maçonneries ayant perdu leur étanchéité.

**Décaissement** : c'est un creux à la surface d'un élément d'allure généralement plane, ou qui devrait l'être.

**Décrochement** : c'est une saillie ou un retrait d'une partie d'une façade par rapport à son ensemble.

**Désaffleurement** : c'est un décalage de niveaux entre deux assemblages qui laisse apparaître une discontinuité dans l'ouvrage.

**Dormant** : c'est la partie fixe au-dessus d'une porte ou d'une fenêtre. Huisserie est un synonyme de dormant.

**Douglas** : c'est un bois mi-dur de couleur claire. Il est originaire d'Amérique du Nord et il a la particularité d'être facile à travailler. Il est principalement utilisé dans les constructions extérieures et intérieures.

**DPE** : Le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) est l'étude d'un bâtiment par l'analyse des composants assurant l'isolation thermique et limitant les déperditions. Il est effectué par un bureau d'étude (ou diagnostiqueur), qui fournira ensuite un classement du bâtiment allant de A à G. Ce diagnostic est obligatoire soit lors de la vente de bâtiment (depuis 2006) soit lors du contrat de location (depuis 2007).

**DTU** : Les DTU (Documents Techniques Unifiés) sont des normes d'exécution ou bien de mise en œuvre. Ils contiennent au minimum un document tel que le cahier des clauses techniques ou le cahier des clauses spéciales.

**Efflorescences** : Les efflorescences sont la formation d'une poudre blanchâtre à la surface des pierres de maçonnerie. Les sels hydratés se transforment au contact de l'air, ils perdent une partie de leur eau de cristallisation et cela se manifeste par un dépôt blanchâtre à la surface des pierres de maçonnerie.

**Embase** : désigne de manière générale, un élément de soutien ou une partie fixe d'une pièce quelconque.

**Encorbellement** : désigne tous les ouvrages en porte-à-faux ou en surplomb par rapport à une façade. Les loggias, corniches, et balcons sont des éléments en encorbellement.

**Entresol** : c'est un étage entre le rez-de-chaussée et le premier étage. Entresol est aussi l'adjectif qui qualifie un appartement se trouvant entre le rez-de-chaussée et le premier étage d'un immeuble.

**Entrevous** : c'est l'espace existant entre deux solives ou poutrelles d'un plancher. Cet espace est en général rempli par un élément maçonné appelé hourdis. Donc par extension, le mot entrevous désigne également le hourdis.

**Fâitage** : c'est le point de jonction supérieur entre les deux pans d'une toiture.

**Fariné** : L'adjectif fariné désigne une peinture ou un enduit lorsque sa surface semble poudreuse. Cette détérioration est due à l'action combinée des UV et des intempéries.

**Faux-aplomb** : c'est un défaut de verticalité d'un ouvrage ou d'une partie d'un ouvrage.

**Faux comble** : désigne la partie supérieure d'un comble.

**Flipot** : c'est une mince cale de bois biseauté et taillée pour obstruer une fente dans un panneau de bois. Le flipot est réalisé sur mesure, puis il est encollé et glissé de force dans la fente.

**Fraisure** : c'est un évasement conique qui est réalisé à l'orifice d'un trou afin d'y loger une tête de vis. Elle s'effectue avec une fraise, outil coupant en acier de forme conique qui a la capacité de transpercer un mur.

**Fronton** : peut être défini comme un ornement d'architecture.

**Galandage** : C'est la dissimulation d'une porte coulissante par une cloison. Il s'agit d'un panneau installé contre le mur, qui cache le vantail lorsque la porte est ouverte. On peut peindre le panneau ou y accrocher des décorations, comme sur un mur. Le galandage présente l'avantage d'être peu encombrant pour un maximum de discrétion.

**Garantie biennale** : couvre les éléments d'équipements qui ont été installés durant les travaux et non couverts par la garantie décennale, tels que le chauffage, les luminaires, les sanitaires. Elle garantit le bon fonctionnement de ces appareils et s'étend sur une durée de 2 ans.

**Garantie d'achèvement** est accordée par les établissements financiers. En cas de défaillance de la part du constructeur, la banque prend en charge les surcoûts occasionnés ainsi que la recherche de solution adaptées.

**Garantie de parfait achèvement** s'étend sur 1 an à compter de la date de réception des travaux. Elle engage le constructeur à réparer tous les désordres repérés par le maître d'ouvrage dans la construction.

**Garantie décennale** : Elle s'applique au gros œuvre mais aussi aux éléments qui font corps avec le bâtiment. Elle dure 10 ans et rentre en application à compter de la date de réception des travaux. Elle engage la responsabilité du constructeur quant aux dommages que pourraient subir le bâtiment.

**Gobetis** est la première couche d'un enduit de ciment qui en comportera généralement trois. Il est projeté sur le mur. Il est important que sa surface reste rugueuse afin de permettre l'accrochage de la deuxième couche.

**Gouttereau** : Le mur gouttereau, dans une construction, est le mur de façade reliant les murs pignons, et portant une gouttière ou un chéneau terminant le versant de la toiture.

**Granulométrie** : c'est l'étude de la répartition des éléments selon leur taille, dans le cas d'un matériau fractionné.

**Hérisson** : En maçonnerie, un hérisson désigne un lit de gros cailloux ou de pierres concassées. Ils sont disposés sur un sol préalablement damé afin de constituer une assise solide, prête à recevoir un autre revêtement comme une dalle. Autrefois, les pierres concassées étaient disposées à la main et verticalement, les parties pointues vers le haut, d'où le terme de hérisson.

**Hors combles** désigne tout élément en saillie au-dessus d'une toiture, d'un comble comme par exemple, une souche de cheminée, une antenne ou un conduit d'aération.

**Hors d'œuvre** : Le terme hors d'œuvre se dit en matière de bâtiment lorsque l'on parle d'une pièce détachée du corps d'un bâtiment.

**Hourder** consiste à assembler grossièrement des éléments de construction avec du plâtre, un mortier ou de la chaux.

**Huisseries** : ils sont les parties fixes des portes et des fenêtres. Les huisseries peuvent être en bois, en matière plastique ou métalliques, elles sont scellées ou vissées dans la maçonnerie. Chambranle et dormant sont des synonymes d'huisseries

**Ipé** est un bois issu d'un arbre d'Amérique tropicale. Son bois est très sombre, très dur et très lourd. Il est utilisé en construction pour les charpentes et la menuiserie.

**IPN** : Une poutre IPN est une poutrelle métallique.

**Isolant cellulosique** : La ouate de cellulose est fabriquée avec des journaux recyclés, ce qui ne nécessite que peu d'énergie et n'engendre aucune pollution environnementale. La ouate de cellulose est aujourd'hui le meilleur isolant écologique sur le marché.

**Isolant de cellulose** : On trouve aujourd'hui une bonne dizaine de produits écologiques réputés sur le marché, du chanvre en passant par la paille. La ouate de cellulose est considérée comme l'un des matériaux les plus écologiques et les plus performants du marché des isolants écologiques.

**Jambage** : c'est un muret construit perpendiculairement à une cloison pour porter une tablette, un évier ou une paillasse.

**Lambourrage** : représente la mise en place de l'ensemble des lambourdes qui constituent un plancher.

**Lambourde** : c'est un élément du plancher ou de la charpente. On le fixe aux poutres pour augmenter la résistance de l'ensemble de la structure.

**Lésène** : c'est une bande verticale de faible relief pratiquée dans l'épaisseur d'un mur extérieur. Elle forme, par le biais d'une ombre projetée, une décoration d'allure variable.

**Liaison équipotentielle :** Tous les éléments métalliques d'une salle de bains doivent être reliés à la terre. C'est le rôle de la liaison équipotentielle, qui est une tresse métallique réunissant entre eux canalisations, baignoire, chauffe-eau, convecteur et huisserie de porte.

**Lignivore** se dit d'un insecte qui se nourrit de bois. On distingue ceux qui ne consomment que du bois-mort, de ceux qui peuvent s'attaquer au bois vivant.

Il peut être très difficile de se débarrasser des lignivores lorsqu'ils sont installés dans une habitation. Les lignivores peuvent aussi être des champignons s'attaquant au bois comme la mэрule ;

**Liteau :** c'est un élément de la charpente. Il y est cloué ou vissé afin d'accueillir la couverture de la toiture.

**Loggia :** c'est un renforcement en retrait par rapport à une façade, formant un balcon spacieux qui est souvent couvert. Elle comporte au moins une fermeture sur l'une de ses faces ainsi qu'une communication vers le bâtiment sur lequel elle est adossée.

**Long-pan :** c'est la façade d'un bâtiment ou le versant d'un comble correspondant à sa plus grande dimension.

**Maître d'œuvre :** c'est en charge de la gestion de la construction. Il assure le suivi des travaux et leur coordination. C'est lui qui se chargera des rapports avec le constructeur et sera son principal interlocuteur.

**Maître d'ouvrage :** c'est la personne physique ou morale pour le compte de laquelle les travaux sont réalisés. Pour la réalisation des travaux, il choisit un maître d'œuvre et s'entendent ensemble sur le projet et sa réalisation technique.

**Malfaçon :** peut résulter d'un défaut de construction ou de réalisation. Elle peut être due aussi à l'utilisation de matériaux inadéquats ou de mauvaise qualité. Elle se caractérise par un défaut de réalisation de l'ouvrage.

**Maroufler :** désigne le fait de lisser la surface d'un revêtement (papier peint, moquette...) qui vient d'être collé afin d'obtenir un contact parfait avec son support et d'éviter les bulles d'air.

**Mэрule :** c'est un champignon lignivore, qui se nourrit de la cellulose du bois. C'est l'humidité associée à l'obscurité ainsi qu'à une mauvaise ventilation qui créés des conditions propices à la propagation de la mэрule. La mэрule se développe très rapidement, jusqu'à 12 cm par semaine. C'est un véritable fléau pour les charpentes et les boiseries. De plus, elle se propage très facilement à travers les maçonneries, pour toucher les boiseries voisines. Elle peut même contaminer des habitations voisines.

**Mur de refend :** c'est le mur porteur intérieur. En général il est perpendiculaire aux murs de façade.

**Mur poids** : c'est un mur massif dont la construction sert à former une masse s'opposant à une forte poussée. Pour résister à une telle poussée il est nécessairement d'une grande résistance et très épais.

**Mur porteur** comme son nom l'indique, porte la charge d'un plancher ou de la charpente d'un bâtiment.

**Mur rideau** : c'est une paroi de façade, composée de panneaux préfabriqués légers, qui sont rapportés et suspendus extérieurement à l'ossature.

**Murs en stepoc** sont d'une grande solidité. Ils sont composés de blocs de béton agglomérés et creux, servant de coffrage au béton armé qui y est ensuite coulé.

**Mycotoxines** sont des toxines produites par un champignon. Elles sont difficilement dégradables et peuvent subsister dans les denrées très longtemps, même après que les moisissures aient été éliminées. Elles sont la cause de nombreuses maladies chez l'homme et plus particulièrement chez l'enfant.

**Noue** : peut-être soit un angle rentrant, formé par la rencontre de combles, soit une lame de plomb, de zinc ou une tuile creuse qui sert à l'écoulement des eaux de pluie

**PAC** : (Pompe A Chaleur) sert à transformer des calories ou frigories pour l'exploitation dans une habitation, par l'intermédiaire d'un circuit d'aérothermie ou géothermie.

**Parapet** : sorte de garde-corps, c'est une barrière de protection placée à un endroit nécessitant une protection, afin d'empêcher une chute accidentelle.

**PER** est une matière plastique souple, lisse et étanche, à surface antiadhérente. Sa chaîne moléculaire a été modifiée pour renforcer sa résistance.

**Poutre IPN** est une poutrelle métallique en acier qui a la forme d'un I lorsqu'elle est sectionnée.

**Réfection** est le travail de remise en état et de réparation d'un ouvrage qui ne remplit plus ses fonctions suite à une dégradation ou à des malfaçons.

**Salpêtre** est un dépôt constitué par les sels minéraux en bas des murs humides et mal ventilés.

La présence de salpêtre témoigne de l'insalubrité d'un milieu qui peut nuire à la santé, notamment pour les enfants qui ont des problèmes respiratoires.

**Sels hygroscopiques** sont des sels qui ont la propriété d'absorber et de retenir l'humidité de l'air et de fixer les poussières.

Lors de la réfection d'un bâtiment ancien, on doit prendre en compte l'éventuelle remontée d'humidité et la traiter si le besoin est établi.

Ces sels minéraux doivent être neutralisés car, même sur mur sec, ils attirent l'humidité ambiante et produisent des traces plus ou moins sombres selon l'hygrométrie extérieure.

**Solives** sont de longues pièces de bois, de métal ou de béton, destinées à la réalisation d'un plancher. Les solives reposent sur les murs porteurs et supportent les entrevous ou les lambourdes d'un plancher.

**Suspentes** représentent chacun des points d'accrochage qui soutiennent et relient une ossature à un plafond.

**Tenon** représente une saillie à l'extrémité d'une pièce en bois. Celle-ci est destinée à entrer dans une autre pièce en bois, de manière à ce qu'elles s'emboîtent et se fixent entre elles. Généralement elles sont fixées ensuite par des chevilles pour plus de solidité.

**Terrasse faîtière** est une étroite plate-forme de service, aménagée au faîte d'un toit

**Thibaude** est une sous couche en textile posée sous certains revêtements de sols. Elle possède des propriétés isolantes.

**Travaux de sous œuvre** consistent à fortifier les fondations d'un bâtiment en l'ancrant dans une couche de sol dure, évitant ainsi les déplacements de terrain liés aux sécheresses ou catastrophes naturelles.

**VEFA**, vente en l'état de futur achèvement, est l'un des contrats les plus utilisés dans le domaine de la construction en milieu urbain. Il prévoit que l'acquéreur devient propriétaire dès la signature du contrat et avant même l'achèvement des travaux. Ce contrat peut porter sur un appartement ou une maison individuelle.

**VMC** est une technique de ventilation de l'air, qui est installée dans des bâtiments. Elle sert à améliorer la qualité de l'air, par un renouvellement plus fréquent de celui-ci par un système d'aspiration et de rediffusion de l'air extérieur.

**Watt Crête (Wc)** définit la puissance de production photovoltaïque sous un ensoleillement standard de référence.

**Wimberge** : dans le nord de la France, une wimberge désigne un ouvrage de couverture d'une tête de mur, ainsi qu'un muret de couronnement au dessus d'un pignon.